

## Conseil d'école du 22 novembre 2022

### **Présents :**

Parents : Mme Vilain, Mme Jacquemin, Mme Louis-Fernand, Mme Estarque

Représentants de la mairie : /

Enseignants : M. Debroise, Mme Darras, Mme Lotton, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Rusquet, Mme Haslé, Mme Le Tual , Mme Liègre, Mme Mancel

**Excusés** : M. Jouanny-Ramey (adjoint), Mme Préis (représentante de la mairie), M. Lepaisant (enseignant), Mme Hervé (IEN)

**1 – Mme Bohanne remercie les nouveaux parents élus : 11 parents avec 44 % de participation (même taux que l'année dernière)**

**2 - Choix d'un secrétaire** : Mme Mancel

**3 - lecture de l'ordre du jour**

**4 - Vote du règlement du Conseil d'école**

- Lecture du règlement

Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.

- **vote à l'unanimité**

**6 - Vote du règlement intérieur de l'école**

- Plusieurs retours ont été faits par les RPE, des modifications ont été apportées au règlement suite à ces remarques : assiduité scolaire, sécurité.
- vote à l'unanimité en prenant en compte les commentaires discutés lors de ce conseil d'école

**7- Bilan de rentrée**

Effectif :

*Rappel : GS, CP et CE1 max 24 élèves*

Actuellement :

- CP : 19 élèves (M. Simon et 1 AESH)
- CP : 18 élèves (Mme Guénégo et deux AESH)
- CE1 : 23 élèves (Mme Mancel)
- CE1/CE2 : 8+14 = 22 élèves (Mme Liègre)
- CE2 : 24 élèves (Mme Haslé et 1 AESH)
- CE2/CM1 : 8+17 élèves : 25 (Mme Rusquet)
- CM1 : 25 élèves (M. Debroise et 1 AESH)
- CM1/CM2 : 16+8 = 24 élèves (Mme Darras et 1 AESH)
- CM2 : 27 (Mme Bohanne et M. Lepaisant)
- CM2 : 26 élèves (Mme Le Tual et 1 AESH)

Présence de 5 AESH pour accompagner des élèves en situation de handicap. Actuellement 2 élèves ne sont pas accompagnés.

Poursuite du dispositif UPE2A (Mme Lotton) : à mi-temps, les lundis et jeudis dispositif pour les enfants qui viennent d'arriver en France (depuis moins d'un an). 4 élèves inscrits pour l'instant, mais Mme Lotton travaille avec une quinzaine d'élèves (arrivés en France depuis plus d'un an). Autre mi-temps à l'école Suzanne Lacorre de Saint Jacques.

#### Jour de la rentrée :

- liste affichée la veille
- 1 adulte par élève de CP pouvait entrer dans la cour de l'école, ainsi que les nouvelles familles
- café offert par l'APE/RPE

→ Bilan des enseignants : ok (peu de demande de changement de classe suite à l'affichage des listes de classe la veille, contrairement à l'année dernière)

Problème rencontré par l'ensemble des enseignants pour récupérer rapidement les papiers administratifs de rentrée, en particulier les attestations d'assurance qui tardent à être données par les familles.

→ Bilan des RPE : C'était très bien, les parents apprécient l'affichage des listes la veille.

→ Bilan de la municipalité

#### Liaison scolaire/périscolaire/municipalité :

• Inscriptions administratives par la mairie mise en place pour cette rentrée. Les nouvelles familles doivent appeler le pôle enfance qui les met en relation avec monsieur Kergouat.

- Les remontées d'informations se font bien sur le temps du midi. Jérémy est le référent, il fait le lien avec les enseignants ce qui s'est passé sur la pause méridienne : il donne les papiers jaunes (blessures, comportements inadaptés, lunettes cassées, etc) à l'enseignant de service de portail qui transfère les informations aux enseignants des élèves concernés.

Etudes dirigées : Elles ont commencé au retour des vacances d'automne.

#### Organisation choisie :

1. Reconduction du dispositif par la municipalité (gratuite pour les familles).
2. Sollicitation auprès des familles pour savoir qui est intéressé, sans demander le jour souhaité.
3. Suite au retour, les groupes ont été créés. Il a été décidé de proposer l'étude dirigée à tous les élèves qui le souhaitaient (sauf situation particulière). Il y a 6 groupes de 13 élèves.
4. Les élèves qui n'ont pas été pris sur cette période auront un créneau à la période 3 ou 4.

→ Bilan des enseignants : il a fallu faire des modifications suite à des annulations par les familles. Le fonctionnement est le même que l'année dernière.

→ Bilan des RPE : Pas de retour à ce jour, mais il est prévu qu'ils posent des questions spécifiques lors du questionnaire pour la préparation du deuxième conseil d'école.

## **8 - Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école**

### Axe 1 : Faire entrer les parents dans l'école :

Ce premier axe comporte les actions suivantes :

- Site de l'école : montrer aux parents ce qui est fait dans l'école pour qu'ils puissent échanger avec leurs enfants. Le site est régulièrement visité par les familles, en particulier pour aller lire les articles des classes.
- Jeux de société : action qui va être remise en place cette année. Le premier temps aura lieu avant les vacances d'hiver avec la ludothèque de Mordelles sur les jeux coopératifs. L'objectif est d'inviter les parents à venir jouer avec les enfants dans les classes.

Mme Bohanne remercie l'APE qui a payé l'abonnement à la ludothèque, qui s'élève à 275 €.

- Réunions de classe :
  - Deux réunions cycle 2 et cycle 3
  - Invitation envoyée par la directrice et non chaque enseignant(e).
  - Un premier temps collectif par la directrice et intervention de l'APE et des RPE. La municipalité est intervenue sur la réunion des cycles 3.
  - Un deuxième temps en classe avec l'enseignant.

→ Bilan des enseignants : Retour positif dans l'ensemble.

Retour sur le questionnaire et le choix des questions : les enseignants ont eu l'impression d'un questionnaire de satisfaction. Concernant le contenu des réunions de rentrée par exemple, il aurait été plus apprécié de choisir d'autres termes du style « pertinent » ou « utile » plutôt que « intéressant ».

→ Bilan des RPE : Retours positifs des parents. Les REP prennent note du retour des enseignants concernant le choix des termes, ils notent cependant que ce questionnaire est le même donné depuis déjà plusieurs années et n'a pas pour but de juger l'école et les enseignants, simplement de récolter les ressentis des parents. Ils réfléchiront avec les enseignants à de nouvelles formulations.

- Création d'un livret d'accueil pour les familles allophones : qu'est-ce que l'école en France, présentation de l'école de L'Hermitage (trombinoscope, horaires, numéro de téléphone...).

- A venir : la remise des livrets. L'organisation n'est pas définie pour le moment : 1 même jour pour toute l'école comme au collège ou organisation choisie par chaque enseignant ?

### Axe 2 : concentration, attention et motivation des élèves

- Mise en place d'un geste commun pour réclamer l'attention, le silence des élèves pour toute l'école
- Élection des délégués de classe : la première réunion est programmée le jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022.
- A venir : mise en place des médiateurs sur les temps de récréation et du midi.

### Axe 3 : comprendre son environnement (communication/compréhension/syntaxe)

- Mise en place du « Chut Je lis » tous les vendredis à 13h45 pour toute l'école (élèves et adultes).
- Le projet « Les petits Champions de la lecture » pour les CM est reconduit : il s'agit d'un concours national qui promeut la lecture oralisée. Dans un premier temps, tous les élèves des classes de CM1 et CM2 s'entraînent en classe. A partir du mois de janvier 2022, les élèves qui souhaiteraient participer au concours pourront le faire. Le jury pourra être constitué d'adultes de l'école et peut-être de la médiathèque et / ou de la mairie. Pour les gagnants, il y a aura une phase départementale, régionale, puis nationale (finale à Paris à la fin de l'année scolaire).

### Projet annuel en lien avec le projet d'école pour le cycle 2 (Axe 1) : le temps qui passe

### Projet annuel en lien avec le projet d'école pour le cycle 3 (Axe 1) : les 4 éléments et la BD

### Parcours culturel :

- *Musique* : avec l'école de musique de la Flume
  - Projet cycle 2 : voyage musical à travers le temps
  - Projet cycle 3 : prise de conscience de l'écocitoyenneté par la musique
  - Un spectacle était prévu pour le cycle 2 en lien avec le projet en octobre mais le spectacle a été annulé car l'artiste s'est blessé. Les enseignants recherchent un nouveau spectacle en remplacement de celui-ci.
  - Un spectacle (cycle 3) à la Paillette est prévu le 26 janvier sur le thème de l'écologie.

- *Médiathèque municipale :*

- Nouvelle organisation : 3 animations en lien avec nos projets et 3 séances courtes d'emprunts.
- Valise thématique sur les BD

→ Bilan des enseignants : cette nouvelle organisation va permettre d'avoir un vrai temps d'animation et un vrai temps d'emprunt (manque de temps l'année dernière). L'équipe enseignante remercie la médiathèque pour les valises.

- Sortie à Saint Malo : Quai des bulles et visite de St Malo intra Muros. Déplacement en train et métro.

→ Bilan des enseignants : la sortie a été compliquée à mettre en place (SNCF, organisation quai des bulles) mais le retour positif.

→ Bilan des RPE : Les RPE n'ont pas posé de questions spécifiques sur le sujet, mais les retours informels sont très bons. Les enfants ont adoré la sortie.

- A venir : Musée des beaux arts: cycle 2
- A venir : travail avec un auteur :

- Cycle 2 : Sandra le Guen au mois de mars

- Cycle 3 : Bruno Bertin

### Parcours Citoyenneté :

- Projet «Nettoyons la nature» en lien avec la municipalité pour le cycle 3
- Projet « Octobre Rose » a été remis en place cette année. Cette année tous les élèves y ont participé.

→ Bilan des enseignants : Super !!! Les élèves se sont investis. Merci aux parents présents et à la municipalité

→ Bilan des RPE : Retour très positif des enfants et des parents.

- A venir :
  - Téléthon : une mosaïque va être réalisée par les deux écoles. RDV le 3 décembre après-midi place St Avit pour finaliser le projet, de 13H30 à 16H00 : la mosaïque sera terminée par les personnes qui le souhaitent lors de cet après-midi.
  - Projet jardinage avec les services techniques/espaces verts : aménagement du nouvel espace dans la cour (CP)
  - Archives : BD (exposition de Bruno Bertin) et visite du bâtiment (cycle 3)

- Projet autour de l'eau avec Ecodo (cycle 3)

### Sport :

- Piscine : les classes de CE1 et de CE1-CE2 commencent un cycle de 10 séances à la piscine Océlia de Montfort-sur-Meu le 29 novembre.
- Golf : les 3 classes de CM2 iront au golf de St Jacques (la classe de Mme Le Tual a déjà commencé). Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité.
- Tout l'office court : bonne participation même si certaines familles s'étaient inscrites et ne sont pas venues sans prévenir. Il avait été proposé aux familles le covoiturage pour celles qui étaient venues nous solliciter.
- Tennis de table : l'association nous prête durant cette période leurs tables. Les classes de M. Lepaisant, Debrouse, Mme Rusquet, Darras et Haslé font actuellement une séquence autour du tennis de table.
- A venir : Balle au pied (toute l'école) et tennis (CP et CE1)

### Autres :

- Les photos de classe ont été réalisées avant les vacances.

La question du coût nous a été rapportée : une famille a trouvé la photo trop chère et a regretté qu'il n'y ait pas de réduction quand on commande en maternelle et en élémentaire : il n'y a pas de réduction de ce type car la maternelle et l'élémentaire sont deux écoles distinctes.

Cette année, il a été proposé de prendre en photo les fratries complètes de 16H30 à 17H30 pour les familles qui le souhaitent : cela a été apprécié par les familles même si certains parents ont regretté que cela finisse trop tôt.

Le paiement en ligne est pratique.

- La vente des gâteaux a été relancée.

→ Bilan des enseignants : Cela fonctionne très bien. Bonne participation des enfants et des familles. L'argent permettra de financer des projets (sorties, achats, ...).

→ Bilan des RPE : La disposition des tables est à revoir car cela gêne le passage des parents de maternelle. Il y a aussi toujours le problème des parents qui s'approchent trop près de la grille et qui gênent la sortie des enfants. Une nouvelle disposition va être réfléchi et testée.

### **9.Sécurité des écoles PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)**

Comme tous les ans, mise à jour du PPMS c'est à dire des différents protocoles à mettre en place selon 2 cas :

- Une mise à l'abri si l'accident est d'origine naturelle (tempête, inondation, ...) ou technologique (nuage toxique) → déclenché par le préfet (sirène particulière)
- Un confinement s'il y a une intrusion, ou un attentat
- 2 exercices obligatoires sont à faire en plus des 2 exercices incendie.

## 10. OCCE budget/compte école

Il y a 11 000€ sur le compte OCCE car la mairie avait donné la subvention du voyage à Nantes qui a été finalement annulé à cause du Covid. L'école n'aura pas de subvention mairie pendant deux ans afin de rembourser l'argent avancé par la mairie avant le confinement.

L'école a eu une subvention de 1 032€ par l'APE pour financer les projets et sorties scolaires de l'année.

## 10. Questions des RPE

### Liste Questions

#### 1er CE Novembre 2002

- Vente de gâteaux :

Peut-on regrouper les tables et les mettre en diagonale dans l'angle avec le nouveau bâtiment du pôle jeunesse ? Nous avons eu plusieurs commentaires sur le fait que l'accès n'est pas facile, et une autre disposition pourrait régler certains problèmes.

Réponse école : Une nouvelle disposition est testée.

- Zone non fumeur :

Serait-il possible de rendre l'espace devant les portails sous le porche zone non fumeur avec panneau (cigarette classique comme électronique) ?

Réponse école : A voir avec la mairie

La mairie a répondu après le conseil que des panneaux « interdiction de fumer » ont été commandés et seront installés très prochainement aux abords des écoles. Néanmoins, les parents fumeurs doivent se responsabiliser

- Coupons réponses :

Serait-il possible de remplacer le terme "ma fille/mon fils (rayer la mention inutile)" par le terme "mon enfant" ?

Réponse école : OK

- Tout l'office court :

Sur le coupon-réponse de tout l'office court, serait-il possible de rajouter une ligne pour le covoiturage (des familles n'ont pu y participer faute de moyen de transport) ?

Réponse école : Le covoiturage avait été proposé aux familles qui en avaient fait la demande.

- Accident à l'école :

Pouvez-vous nous préciser quand il faut appeler les pompiers et quand il faut appeler les parents ?

Réponse école : il n'y a pas de règle établie. Si on a une interrogation, on doit appeler le 15 pour avoir un avis, puis prévenir les parents ensuite. C'est le SAMU qui décide s'il faut hospitaliser l'enfant.

La mairie a répondu après le conseil que sur le temps périscolaire, le responsable M. Contreras, en cas d'urgence médicale appelle le 15 et en parallèle les parents. Lors de l'appel vers le 15 le médecin régulateur du SAMU déclenche l'arrivée des pompiers si l'urgence vitale est avérée.

- Sécurité extérieure :

Le stop rue Duguesclin le matin sert de dépose minute ou n'est pas respecté ce qui est très dangereux pour les enfants. Peut-on essayer de trouver une solution (améliorer la signalisation, mettre de temps en temps le policier...)?

Réponse école : à voir avec la mairie

La mairie a répondu après le conseil que le policier municipal était présent les premières semaines de la rentrée aux abords de l'école - La peur de l'uniforme a fonctionné. Si les parents ne se responsabilisent pas la maire pourra le faire intervenir.

- Cantine :

Certains RPE souhaitent y manger le jeudi 15 décembre pour observer le service et les comportements des enfants, est-ce que ce serait possible ?

Réponse école : à voir avec la mairie

La mairie a répondu après le conseil que c'était possible que max 2 RPE aillent un jour manger à la cantine, le jour est à concerter entre la mairie, la cantine et les parents.

Certains parents se plaignent que les enfants n'ont pas tous le même menu lors d'un même service : les enfants doivent être inscrits à l'avance à la cantine car sinon, il y a des problèmes de prévision des quantités. Il y a tous les jours, dans chaque classe, plusieurs enfants qui mangent à la cantine sans avoir été inscrits au préalable. D'où les difficultés du cuisinier de prévoir les quantités.

Monsieur Contreras est là tous les jours jusqu'à 17H30-18H pour répondre aux questions des familles.

Peut-on afficher le menu de la cantine sur les panneaux d'affichages du nouveau bâtiment?

La mairie a répondu après le conseil que c'était déjà le cas, et les menus sont maintenant aussi envoyés par mail.

Les RPE tiennent à remercier la mairie pour la réunion de rentrée que nous avons demandée l'année dernière.

*Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 21 mars 2022.*